

CAISSES COMMUNES ALIMENTAIRES

IDENTIFICATION DE GROUPES DE TRAVAIL – ANNÉE 2024



Développer une démarche de démocratie alimentaire via la coopération d'acteurs sur le territoire de Nantes Métropole et du département de Loire Atlantique

TRAVAIL COLLECTIF SUR LES QUESTIONS ET ENJEUX DE LA MISE EN PLACE DE CAISSES COMMUNES ALIMENTAIRES

Réflexions issues de la séance de travail du 11 décembre 2023 s'appuyant sur la fiche action du CIVAM

SUJETS ABORDÉS

- mise en place de la CCA sur un territoire urbain
- mise en place de la CCA sur un territoire rural
- conventionnement et choix des produits
- Financements des caisses
- participation et place des habitant.e.s
- logistique et approvisionnement



PÉRIMETRE ET DIMENSIONNEMENT

- Quel dimensionnement et "frontières"?
- quels leviers et freins existent sur ces territoires ?
- quel.les acteurs.rices mobilisables? Incontournables?
- territoire de "recrutement" des personnes participantes à l'expérimentation ou périmètre se situant les lieux de "distribution"?

est-ce que c'est nécessairement les mêmes territoires?

- Est-ce qu'il ne faut pas un territoire assez large pour avoir une mixité des publics?
- est-ce qu'on est pas sur une échelle trop large sur une grand territoire ?
- quelle porosité entre les "micro-quartiers"?
- quel impact attendu sur le territoire urbain? quels objectifs pour le territoire?
- choix du territoire en fonction des infrastructures d'accueil?
- faut-il sur le quartier plusieurs lieux conventionnés ou un seul?

COLLECTIVITÉS DE LA MÉTROPOLE ET PÉRI-URBAIN

- Comment les collectivités de la métropole nantaise peuvent prendre part à un projet comme celui-ci? Sur l'expérimentation Ouest Nantes?
- est-ce que une expérimentation peut donner à voir sur des territoires péri-urbains?
- comment faire en sorte que d'autres territoires puissent s'appropriier le projet?
- pourquoi ne pas expérimenter sur un 3eme lieu péri-urbain?
- est-ce qu'il y a un état des lieux / ou est-ce que ça va être fait à l'échelle de la métropole sur des initiatives proches?

LIENS AUX ACTEURS DU QUARTIER et AUX HABITANT.E.S

- quelle place pour les acteurs économiques et entreprises du territoire?
- Comment peuvent-elle s'intégrer à la démarche?
- quels sont les dispositifs préexistants sur le territoire?
- quelle complémentarité d'un point de vue des habitants?
- comment intégrer les questions de soins? De santé? Et ouvrir à d'autres acteurs (ex = maison de santé)
- quel lien avec les équipements pour que les bénéficiaires en bénéficient?

LES HABITANT.E.S DU QUARTIER

- quel est le profil des habitants ? représentatif de la population du quartier ciblé ou du profil des habitant.e.s de la Ville / Métropole ? Le territoire doit-il être représentatif du territoire plus général de la métropole?
- Quelle mixité sociale ? comment mixer les publics?
- sur quelles statistiques se baser?
- est-ce plus intéressant d'être représentatif de la population ou d'être plus impactant sur la lutte contre la pauvreté?
- comment évaluer l'impact de réussites auprès des foyers?
- quelles sont les habitudes alimentaires sur le quartier?
- où les personnes consomment? - que consomment-elles?
- quelle mobilité sur le quartier?

COMMUNICATION SUR LE QUARTIER

- comment on communique sur la démarche dans le quartier?
- quels objectifs de la communication? Auprès de qui? Comment?
- comment fédérer autour de ce projet?
- comment ne pas "effacer" les autres projets qui préexistent?
- y a-t-il une action d'info/communication systématique auprès de tous les acteurs du territoire?
- est-ce à la collectivité d'animer le territoire?
- comment on gère les structures ou les personnes qui vont être refoulées?



PÉRIMETRE ET DIMENSIONNEMENT

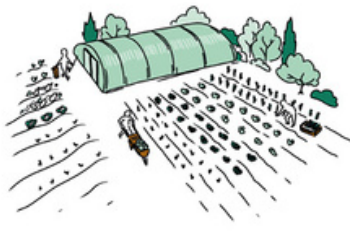
- Quel dimensionnement et "frontières"
- Comment faire sens sur un territoire?

LEVIERS ET FREINS

- Comment on touche les publics les plus éloignés?
- L'équation est-elle possible entre le pouvoir d'achat et les coûts des produits pour rémunérer au juste les producteurs?
- Comment faire pour sensibiliser sur le prix juste ?
- Peut répondre à la précarité alimentaire en donnant autre chose que de l'argent?
- Comment éviter concurrence entre structures d'aide alimentaire ou autres projets ?
- Comment pouvons-nous limiter les freins relatifs aux problèmes de mobilité,
- Comment identifier au mieux les besoins des personnes en situation de précarité?
- Comment toucher les hors radars de l'aide alimentaire? Comment aller vers?
- Comment ne pas stigmatiser?
- Comment impliquer les bénéficiaires et redonner du pouvoir d'agir?
- Quelles animations en lien avec les lieux de distribution?
- Quel lieu de distribution le plus pertinent?
- Comment sensibiliser et impliquer les élu.es?
- Comment changer l'image du local, bio? *ce n'est pas pour moi!*
- Freins; les marqueurs sociaux ?

ACTEURS. TRICES MOBILISABLES

- Comment travailler avec les acteurs du secteur: associations d'aide alimentaire, EDS, CCAS, travailleurs sociaux, mairies, département, contrat local de santé, PAT...
- Le décloisement entre les collectivités est-il un levier? (CLS, PAT, services sociaux, agricoles...) pour le financement croisé?
- Quel échelon pour le financement ? EPCI? (les moyens des communes sont très faibles).



LE TYPE DE PRODUITS

- Ne parler que de "Bio" n'est-il pas réducteur ?
- un produit fléché peut-il être brut ou transformé (et donc de l'industrie agro-alimentaire ?
- Quels critères de conventionnement? *Bio ou pas, local, brut, logistique (impact carbone)?*
- Comment rendre accessible les produits le plus possible?
- Comment prendre en compte les choix culturels (donc culinaires) diverses ?
- Comment définir les critères de conventionnement en tenant compte des facteurs limitant de chaque territoire ?
- Comment s'assurer que ces produits seront attractifs? Comment s'assurer que ces produits répondent à un besoin alimentaire?
- Faut-il penser un accompagnement des bénéficiaires, des temps de sensibilisation notamment sur la cuisine des produits bruts ?
- Est-ce qu'on peut poser des quotas sur les produits carnés par exemple? Est-ce que c'est matérialisable? Est-ce qu'on peut exclure les produits sucrés?
- Quels hiérarchie dans les critères? Est-ce que le critère de la santé doit être intégré?
- Sachant que les besoins alimentaires ne sont pas les même en fonction des âges. Est-ce qu'il faut s'assurer d'une répartition de produit?
- Comment soutenir les protéines végétales sans aller contre d'autres produits?
- Comment définir une alimentation de qualité? Est-ce des labels? SIQO? local?
- Est-ce que d'autres expériences pourraient nous inspirer? Est-ce qu'on va sur un système totalement égalitaire? Magasin coopératif? Est-ce que le nutriscore peut nous inspirer?
- Jusqu'où va-t-on dans la prise en compte des pratiques individuelles (privées) ?
- Les critères de conventionnement souhaités par les citoyens pourraient-ils et doivent-ils évoluer dans le temps ?

LES LIEUX CONVENTIONNÉS

- Les critères sont pour les lieux et/ou pour les produits?
- Est-ce qu'on accompagne des lieux vers des conventionnement? Est-ce que pour certains lieux ont peut accompagné la transition?
- Est-ce que la GMS peut être accompagnée dans cette démarche?
- les lieux conventionnés devront-ils forcément utiliser la monnaie spécifique ?
- Si on impose des critères quels sont les contreparties pour le lieu de distribution?

suite LES LIEUX CONVENTIONNÉS

- Est-ce que les lieux seront conventionnés dans leur globalité ou sur certains produits?
- Peut-on conventionné la GMS sur des légumes par exemple?
- quelle maillage territoriales penser dans les lieux conventionnés ?
- Aller de la fourchette à la fourche ne signifierait-il pas une convention des produits plus que des lieux ?
- Conventionne-t-on de la même manière producteurs et distributeurs ?
- Peut-on conventionné des restaurants? des cantines solidaires ?
- Uniquement des lieux physique ou des achats en ligne?
- Peut-on conventionné des AMAP?
- quels équipements pour les lieux pour pouvoir différencier produits conventionnés et non conventionnés ?
- Comment articuler une réelle démocratie alimentaire (le citoyen choisit) avec le souhait d'utiliser le conventionnement comme un facteur de transformation du paysage alimentaire et des pratiques agricoles ??

LE LIEN AUX PRODUCTEURS.TRICES

- Question de la place des paysans dans ce dispositif : Est-ce que ce n'est pas plus pertinent qu'ils viennent après? *Le risque sinon est de se couper d'une partie des agriculteurs. quel accompagnement à la transition ?*
- La distribution de lait ne peut se faire en direct : n'est ce pas une limite ?
- Comment faire cohabiter des temporalités différentes entre agriculteurs et mangeurs?
- Selon les filières les temporalités ne sont pas les mêmes. Est-ce qu'on peut réfléchir en séparant le type de production?
- Quel niveau d'engagement pour les producteurs? Quel contrôle?
- Est-ce qu'il faut développer un système auto-géré comme nature et progrès? Est-ce que sont les citoyens qui font les contrôles? Quels sont les modalités de révision des critères?
- Comment cette expérimentation peut faire évoluer les produits et les prix? Est-ce qu'on sera sur une plus juste rémunération des producteurs?
- Intéressant d'avoir une mesure d'impact... mais est-ce qu'on veut tester l'équilibre économique des producteurs?



GT "FINANCEMENTS"

ENJEUX ET QUESTIONNEMENTS

page 1 sur 2

SUR LE VOLUME FINANCIER DISTRIBUÉ

- Saisonnaliser le volume financier attribué ? (*Idée sous-jacente de coller à l'évolution des mœurs d'achats selon la saison*)
- Le volume financier : par foyer ou par personne ?
- Modalités d'évaluation du volume à prévoir :
- Partir du montant moyen dépensé par foyer ?
- Est-ce une aide ou vocation à permettre 100% du volume d'achat alimentaire mensuel ?
- Quelle partie de l'alimentation souhaite-on financer ? Quel objectif : couvrir tous les besoins alimentaires ou permettre un saut qualitatif ?
- Pourquoi les 150€, origine du calcul et nécessité d'être mis à jour ?
- Le volume financier attribué doit-il s'ajuster régulièrement pour un même foyer (*par exemple femme seule avec enfants qui alterne avec et sans eux au sein du foyer*) ?

SUR LE SUPPORT D'ACCUEIL DU VOLUME FINANCIER

- Sous quelle forme ? Moneko ? Numérique ? Bons ? Une carte type Carte Vitale ?
- Comment éviter la stigmatisation derrière l'outil à utiliser pour acheter ? (*Idée sous-jacente : un outil dédié type carte d'allocataire, carte de bénéficiaire serait stigmatisant, utiliser un outil pré-existant et disponible pour tous le serait beaucoup moins*)
- Faut-il contraindre à l'usage d'une MLC ? Comment garantir un usage simple du montant reçu mais dans la logique d'un conventionnement ?
- Le support retenu doit-il être transmissible à un tiers ?

SUR LES CONDITIONS D'ACCES

- Inconditionnalité ou non ?

Difficultés à percevoir quels enjeux derrière cette question, à préciser pour faciliter des échanges (logique de partage ou d'universalité ?).

SUR LA STRATÉGIE DU FINANCEMENTS DES CAISSES

- Combien de personnes viser dans les deux territoires ?
- Faut-il se donner l'objectif d'équilibrer le volet financier entre particuliers ?
- Faut-il rechercher et de suite ou non l'équilibre financier entre particuliers ?
- Quelle prise en compte de l'évolution des revenus dans le calcul de la cotisation proposée ?
- Doit-on définir une proportion de financements entre fonds publiques et privés ?
- Facilité par déduction fiscale les cotisations supérieures aux sommes reçues ?
- Peut-on proposer un prix libre dans les cotisations ?

SUR LES FINANCEURS DU DISPOSITIF

- Solliciter les mutuelles ? Pose la question des critères à remplir pour devenir financeur dans le dispositif ? (*ex : assurance alimentaire de Carrefour, sont-ils éligibles, sinon pourquoi*) ?
- Quels rôle, droits et devoirs donne la contribution financeurs ?
- Comment assure-t-on l'indépendance du projet (capitalistique) ?
- Quel(s) rôle(s) des entreprises dans le financement ? Simple financeur ou fonction de faciliter l'insertion dans le dispositif de ses salarié(s) ?
- Place des ETI et PME dans le financement du dispositif ?
- L'entreprise comme lieu où se mutualise les contributions salariales et patronales pour permettre une mutuelle alimentaire par exemple ?
- Comment gérer le souhait de visibilité des entreprises contributrices ?

SUR L'ATTRACTIVITÉ DU DISPOSITIF

- Comment crée-t-on un intérêt à venir pour les personnes ayant davantage de moyens qui vont cotiser davantage qu'elles ne reçoivent ?
- Comment mutualiser les diverses classes sociales (jouer sur le choix du territoire, sur son attractivité) ?

SUR LA VOCATION DU DISPOSITIF

- Peut-on prévoir un principe de solidarités envers les producteurs aussi ? (Idée sous-jacente d'une assurance coup-dur pour assoir une résilience). Une rémunération au prix juste répond-elle à cet enjeu ? Cela nécessite-t-il des circuits de distribution dédiés ?



GT "PLACE DES HABITANT.E.S"

ENJEUX ET QUESTIONNEMENTS

page 1 sur 2

PROCESSUS DE SELECTION DES HABITANT.E.S

- Personnes en difficultés financières en priorité ?
- quel est le gradient de personnes touchées pour notre expérimentation? Familles ou personnes seules?
- Quelle composition pour le comité citoyen ? (habitant.e.s et/ou autre)
- Quelle place pour le processus démocratique (*lié à la légitimité des différentes classes*)
- Quels enjeux autour de la sélection des participants? (motivation, représentativité...)
- Comment assurer une représentativité exhaustive des citoyen.ne.s dans les instances de la CCA ? (*Idée sous-jacente que seuls les sachants, éduqués et encapacités viendront spontanément*)
- quel modèle de cotisation ? décidé par qui ?
- la sélection des personnes impliquent-elles forcément participation à la réflexion ?

IMPLICATION ET PARTICIPATION

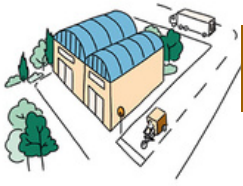
- Quel accompagnement sur les capacités d'implication et de participation démocratique des habitants ?
- Quelle place pour le processus démocratique (légitimité des différentes "classes") ?
- Quelle forme pour les temps de discussions et d'échange pour favoriser l'implication du plus grand nombre ?
- Quel niveau de transparence pour la démarche ?
- l'implication des habitant.e.s ne devrait-elle pas se faire dès les prémices de la démarche?
- Quelle part de travail de l'ingénierie de mobilisation / accompagnement du collectif?
- est-ce que tous les bénéficiaires doivent participer à la gouvernance? Et jusqu'où?
- comment s'adapter à chacun.e dans l'implication?
- comment permettre à chacun.e de trouver sa place?
- est-ce que les enfants participent? Les jeunes? à partir de quel âge?
- enjeu sur la prise de décision : quelles "règles" définir? périmètre libre pour les habitant.e.s?
- prise en charge de la participation habitante ? quelle forme ? (*rétribution financière ? garde d'enfants ?*)
- l'autonomie est-il un objectif pour les comités habitants ?
- la participation doit-elle être contractualisée ? la non participation est-elle excluante ?

DÉVELOPPER UNE DÉMARCHE DE DÉMOCRATIE ALIMENTAIRE VIA LA COOPÉRATION D'ACTEURS

Fiche issue du travail de la séance du 11 décembre 2023

FORMATION DES HABITANT.E.S

- quel accompagnement pour les habitant.e.s ?
- quels préalables en terme de connaissances avant la prise de décision ?
- Comment on emmène les gens vers les enjeux de l'alimentation durable ?
- Quelle place pour les enjeux éducatifs dans la participation des habitants ?
- quel écosystème autour des comités citoyens et des habitant.e.s ?



LA PRISE EN COMPTE DE LA LOGISTIQUE

- l'utilisation du numérique est-elle à prendre en compte notamment les nouveaux modes de vente en ligne proche de la production ?
- la logistique est liée à la production locale ou hors territoire. La sélection des produits doit-elle prendre en compte cette approche ?
- la logistique en oeuvre doit-elle prendre en compte l'objectif de transition écologique sous jacente au projet ?
- l'enjeu des lieux et des modes d'approvisionnement s'entremêlent avec celui de la logistique. Comment ne pas composer avec la réalité des consommateurs ? *Pose notamment la question des Grandes et Moyennes Surfaces.*
- L'étude de la logistique démarre à l'échelle des consommateurs : Quelle carte alimentaire, avec quelle(s) accessibilité(s) par leurs moyens de transport, quelles alternatives? Un diagnostic préalable semble important dans la mécanique du projet.
- comment orienter vers des lieux en s'appuyant sur une logistique facilitante ?
- Faut-il travailler sur un "label CCA" en terme de logistique et d'approvisionnement ?

LA LOGISTIQUE : PREALABLE OU SUPPORT A LA DEMARCHE ?

- la plus value du projet est-elle de rapprocher la production locale de la consommation locale ? si oui, la question de l'approvisionnement est à réfléchir dès le début
- la logistique en oeuvre doit-elle peser dans le choix des produits et des lieux ?
- Les questions de logistique ne sont-elles pas dépendantes des choix d'orientation de la mise en oeuvre de l'expérimentation (selon le choix sur les produits, le conventionnement, la prise en compte des choix des habitant.e.s, la réalité des paysages alimentaires des territoires...)